A. VIMESTE
90, rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet de BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX pour CORBEILLES DE MARIAGE

Journal de Roubaix

A. VIMESTE
90, Rue Nationale, LILLE
COMPTOIR DE ARGENT 1er TITRE
MONTRES FINES
DES
Paul Philippot Successeur
ET DES
Marques Françaises

Cinquante-cinquième année. — N° 170

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

DIMANCHE 19 JUIN 1910.

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX ..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING ..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 33.
A MOUSCRON ..... Chez M. Henri Lorenge, rue de la Station.
A TOURNAI ..... Chez B. Vandière, 23, rue Diamantée Saint-Jacques.
A PARIS ET A BRUXELLES Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des gares et principaux kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240
TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. { Trois mois ... 5 francs / Six mois ... 9 — / Un an ... 16 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 20, RUE FEYDEAU

Rencontre de Trains près de Versailles : Nombreux Morts et Blessés

LE "PLUVIOSE" RENFLOUÉ : IL A ÉTÉ AMENÉ EN CALE SÈCHE

CHRONIQUE

PAUVRE PETIT SOLDAT

C'était au mois de novembre 1870.

L'armée allemande couvrait notre sol comme une pieuvre gigantesque dont les tentacules s'avançaient chaque jour plus loin.

Quelques cavaliers arrivèrent un soir à la ferme de Montdétour, près de la Loire. Située à proximité d'un bois qui la dissimulait, à quelque distance en dehors de la grand'route qui va d'Alluys à Dangeau, la vieille habitation semblait propice à servir d'abri pour la nuit à une patrouille.

Les cavaliers s'en approchèrent avec précaution. Deux d'entre eux en firent le tour, puis leur chef frappa à la porte.

Une paysanne aux cheveux gris, ridée et tremblante, vint ouvrir. A la vue des hommes en armes, elle eut un regard de haine sauvage et fit un mouvement pour refermer. Un cavalier, lestement descendu de sa monture, l'en empêcha.

— Il n'y a pas de place ici, grommela-t-elle.

Avec son bonnet soigneusement repassé, son corsage gris et sa jupe droite de limousine d'une scrupuleuse propreté, c'était le type, aujourd'hui disparu, de nos anciennes paysannes. Peut-être, en temps ordinaire, son visage exprimait-il la bonté et cette bienveillante indulgence qui donne tant de grandeur à la physionomie des vieillards ; mais en ce moment, ses traits se faisaient si durs et si farouches que le sous-officier en eut un frisson. Il jeta un coup d'œil aux alentours, vit le bois proche où sa patrouille serait certainement plus en sûreté et parut hésiter. Le ciel gris, précurseur de la neige, le vent glacial qui commençait à souffler du nord le décidèrent.

— Il faut nous loger, bonne dame, dit-il en français. Nous ne ferons aucun dégât, et demain à l'aube, nous serons partis.

La femme regardait sans paraître comprendre. Comme elle restait immobile sur le seuil de la porte, le soldat qui avait mis pied à terre, laissant son cheval à un camarade, la poussa doucement et pénétra dans la cour la carabine au poing.

Sentant l'impossibilité de toute résistance, la vieille rentra chez elle et alla se rasseoir sous la haute cheminée de sa cuisine, à la place d'où l'avait arrachée l'arrivée des cavaliers.

C'est là que le chef de la patrouille la retrouva quand, les chevaux ayant été pansés, il s'occupa du repas de ses hommes.

Elle tricotait, d'un mouvement machinal, où sa pensée n'entrait pour rien. Toute colère avait disparu de ses traits où ne paraissait plus qu'une tristesse morne, immense, désespérée. Au coin de ses paupières ridées, des larmes se gonflaient lentement. Ses lèvres remuaient sans bruit comme si elle eût parlé à quelque ombre invisible.

A la vue de cette douleur, le sous-officier s'arrêta, saisi de respect. C'était un grand et beau garçon, de vingt-cinq ans au plus, à la moustache blonde finement retroussée, aux yeux bleus à la fois énergiques et doux.

La vieille ne l'avait pas entendu. Les regards fixés sur les flammes dansantes, elle continuait à suivre le rêve de sa pensée lointaine. Tout à coup, sa bouche crispée se détendit en un sourire de tendresse et sa voix fluette chantonna :

Do ! Do ! L'enfant do... L'enfant dormira bientôt.

— Madame, dit le sous-officier en s'avançant, honteux de pénétrer l'intimité de cette souffrance.

La vieille se tut et reprit subitement son expression farouche.

— Madame, dit le militaire, vous avez à côté de votre écurie une pièce où se trouve une cheminée. J'ai dit à mes hommes d'y faire leur cuisine, car il fait très froid dehors; le vent s'est levé et il commence à neiger. Pourrai-je prendre de la paille dans le grenier pour les faire coucher?

La voix du jeune maréchal des logis prenait des inflexions tendres. Pour implorer la faiblesse, la force se faisait humble et timide.

Mais la femme repartit sèchement :

— Non !

Le sous-officier eut un recul de surprise. Il s'attendait sans doute à meilleur accueil. Il sourit hautainement.

— C'est bien ! Nous la prendrons quand même, ma bonne dame. Bonsoir !

Et il sortit.

Le repas de la patrouille fut vite préparé et vite pris. Harassés de fatigue, les hommes s'endormirent bientôt sur les bottes de paille descendues du grenier.

A l'extérieur, devant la porte, un cavalier veillait.

Quand tout bruit eut cessé dans la maison, la vieille se leva. Elle déposa dans sa grande armoire de chêne le bas à demi tricoté, s'enveloppa la tête d'un châle, prit une canne et ouvrit doucement la fenêtre.

La neige tombait serrée. Une épaisse couche blanche couvrait déjà la terre.

La vieille se laisa glisser au dehors ; c'était le côté opposé à la porte d'entrée ; le cavalier en sentinelle ne pouvait la voir.

Sans hésitation, sans souci des flocons glacés qui lui fouettaient le visage, insensible au froid, inaccessible aux terreurs de la nuit, elle s'éloigna dans la tempête. Minuit tinta aux clochers perdus dans le lointain invisible qu'elle marchait encore, glissant, trébuchant à chaque pas, épuisée et transie, sur la route d'Alluys.

— Qui vive? cria soudain une ombre devant elle.

— C'est moi, répondit-elle. La mère Laineau, la mère au petit Laineau, le franc-tireur que les Prussiens ont fusillé là-bas, à Orléans... Je veux parler à votre capitaine.

— Qu'y a-t-il? interrogea une autre voix.

— C'est une femme qui demande à parler, au capitaine, mon lieutenant, répondit la sentinelle.

— Monsieur l'officier, s'écria la vieille, les Prussiens sont chez moi !

— Où?

— A Montdétour.

— Montdétour? Loin d'ici?

— Une heure de marche pour des jambes plus solides que les miennes.

— Combien sont-ils?

— Dix, à cheval. Tous grands, gras....

— Bien ! Suivez-moi.

Un instant après le capitaine de l'escadron interrogeait la vieille.

— Comment êtes-vous venue seule de si loin, par un temps pareil demanda-t-il, soupçonneux.

La femme ricana.

— Comment? Ah ! ça n'a pas été sans peine, monsieur le capitaine. J'ai soixante-huit ans, et je suis bien cassée, depuis la mort de mon petit Robert surtout... Mais chaque fois que je tombais, je me relevais en me disant : « Courage, mère Laineau ; tu vas venger ton p'tiot... » Et je repartais. C'est qu'ils l'ont fusillé, les brigands !... sous prétexte qu'il était franc-tireur !... Et je suis toute seule maintenant dans ma grande maison....

L'exaltation de la vielle était sincère. Le capitaine ne pouvait conserver aucun doute.

— Monsieur d'Orgemont, dit-il au lieutenant, partez immédiatement avec votre peloton, et tâchez de me prendre ces gueux de uhlans.

Pendant que le peloton du lieutenant se préparait, le capitaine fit sécher et réconforter la vieille femme. Elle ne semblait point fatiguée d'ailleurs et s'offrait à conduire le détachement. Le capitaine ordonna d'atteler une charrette légère, y fit monter la pauvre vieille à laquelle il prêta sa grande capote de cavalier ; puis il salua ses hommes d'un ardent :

— Bonne chance !

A Montdétour, la patrouille dormait encore. La neige ne tombait plus. La nuit était devenue claire. Par instants, des rafales passaient en hurlant. Sous l'auvent de la porte, la sentinelle se serrait, transie, pour s'abriter.

Le petit soldat, presque un enfant, pensait au doux coin du feu où l'hiver précédent il faisait si bon se blottir quand la bise gémissait ainsi. Tandis que ses regards erraient sur l'immense linceul de la nature, son esprit évoquait des scènes de tendresse dont le souvenir lui faisait monter des larmes aux yeux... Tout à coup, les fantômes des êtres chéris s'effacèrent dans un nuage trouble. Une détonation retentit.

— L'ennemi ! souffla le petit soldat dans un hoquet de sang en s'abattant la face contre la neige.

Une clameur répondit de l'intérieur de la ferme.

— A cheval ! criait le maréchal-des-logis.

La porte s'ouvrit violemment et les cavaliers s'élancèrent au dehors. Mais la ferme était cernée ; de tous côtés apparaissaient des chasseurs.

— Rendez-vous ! commanda le lieutenant qui arrivait au galop, dressé sur sa selle, le sabre haut.

Brusquement, il s'arrêta.

— Toi ! Saint-Prix ! cria-t-il.

Le maréchal des logis, déjà lancé la pointe en avant, résolu à passer coûte que coûte, assit son cheval sur les jarrets d'une tirée violente sur la bride.

— Halte ! commanda-t-il.

Ordre inutile. Déjà, les soldats s'étaient reconnus : dragons et chasseurs français s'embrassaient.

La vieille accourait... Elle comprit sa méprise. Elle poussa un cri aigu, déchirant, et ses yeux, déjà brillants de fièvre, devinrent hagards.

L'épouvante de ce visage bouleversé arrêta les reproches sur les lèvres du lieutenant. Les cavaliers, groupés autour de leurs chefs, la regardaient silencieusement.

Ils la virent marcher vers sa maison, s'agenouiller près de leur camarade tué, joindre les mains, pleurer et l'embrasser...

— Pauvre folle ! murmura l'officier.

Puis il donna à ses hommes l'ordre d'enterrer le malheureux dragon. Et tandis qu'ils creusaient au pied d'un orme la tombe où s'achevaient si brutalement les rêves du pauvre cavalier, la vieille chantait dans sa cuisine :

Do ! Do ! L'enfant do... L'enfant dormira bientôt

Et cette voix inconsciente semblait vouloir bercer le dernier sommeil du petit soldat.

Jean DE BARASC.

Choses et Autres

— On a volé un service de table en sèvres au ministère de la guerre.

— Mais le voleur est arrêté et a restitué les objets volés.

— Vraiment? C'est un peu raide d'arrêter un monsieur qui vous rend un service....

* * *

— Comment s'est-on aperçu du vol?

— On s'est aperçu à un déjeuner que plusieurs officiers manquaient d'assiette.

— Espérons que ce n'étaient pas des cavaliers.

* * *

Rencontré Plaisantin épongeant un superbe chapeau de paille, qu'une malencontreuse bourrasque avait projeté dans une flaque d'eau.

— Malheureux ! te voilà obligé de le remplacer !

— Inutile, mon vieux, il ne craint pas l'eau : c'est un « canotier » !!!

Si tu t'accoutumes à faire du mal aux animaux, tu en feras bientôt aux hommes. (FRANKLIN).

LA LOI DES RETRAITES

En vue de l'application

Paris, 18 juin. — On communique la note officieuse suivante :

La Commission chargée d'élaborer les règlements d'administration publique en vue de la loi des retraites, s'est réunie, pour la troisième fois, au ministère du Travail, sous la présidence de M. René Viviani. L'Administration du Travail et des Finances lui a soumis, depuis quelques jours, six projets de règlements sur les douze que la loi a prévus. La Commission a adopté, ce matin, l'un des plus importants, visant la situation des sociétés de secours mutuels, des syndicats ouvriers encaissant pour la retraite et des caisses d'épargne.

Elle a abordé la discussion d'un règlement sur le mode de versement des travailleurs aux pièces, à façon, à domicile et des travailleurs intermittents. La Commission s'est ajournée à lundi.

GRAVE ACCIDENT de Chemin de Fer

Sur la ligne Paris-Dreux, deux trains se rencontrent Nombreux morts et blessés Les deux convois en flammes

Versailles, 18 juin.

Une terrible catastrophe de chemin de fer s'est produite sur la ligne de Paris-Dreux.

Le train express 477, qui part de la gare des Invalides, à Paris, à 6 heures du soir, a tamponné le train omnibus 4678, à Villepreux-les-Clayes, station située à 29 kilomètres de Paris, après Saint-Cyr-l'Ecole.

Il y a plusieurs morts et de nombreux blessés.

Les pompiers de Versailles, ont été demandés pour combattre l'incendie qui dévore les deux convois.

(*Voir les autres détails à la Dernière Heure*)

LA RECHERCHE DE LA PATERNITÉ

Tandis que les interpellations sur la politique générale se discutaient devant la Chambre des députés et faisaient grand tapage dans les milieux politiques, le Sénat examinait paisiblement et sans bruit, — comme il convient à qui produit bon ouvrage, — un projet de loi qui bouleverse étrangement les vieilles théories juridiques du code Napoléon, mais que notre état social réclame impérieusement.

La recherche de la paternité est formellement interdite par la loi française, qu'aucun féminisme n'a jusqu'ici pu pénétrer. Quelles que soient les vraisemblances, — les certitudes même, — malgré les faits, malgré l'aveu, rien ne peut fléchir les rigueurs de la règle prohibitive de l'article 340! Les tribunaux ont tellement compris l'absurdité, l'injustice, l'odieux d'un tel système qu'ils se sont appliqués, dans la mesure du possible, à le tourner ; ils ont violé les textes, tant ceux-ci apparaissaient monstrueux et, comme jadis, à Rome, le préteur rendait des édits qui dérogeaient aux précisions du droit et le mettaient en harmonie avec la vie normale, ils ont fait céder les principes devant les nécessités de la morale et les exigences de la saine justice. On les voit maintenant accorder à la mère délaissée une pension qui l'aide à subvenir aux besoins de l'enfant, parce que le père réel, — bien qu'il ne soit pas légalement le père, — a, dans des lettres banales, formulé quelques vagues promesses sitôt oubliées ; il y a là une obligation naturelle que l'écriture transforme en obligation civile, et l'autorité judiciaire est alors en droit de la sanctionner, sans cependant proclamer la paternité. Triste hypocrisie que des idées surannées imposent à des hommes et à des juges ! Assimiler une correspondance affectueuse à un papier timbré et à une reconnaissance de dette, disséquer les lignes écrites au courant de la plume sans arrière-pensée comme sans réserve à un acte officiel rédigé en vue de créer un titre authentique, n'est-ce pas la plus cruelle et la plus lugubre des ironies?

Voilà pourtant la seule ressource des magistrats en présence d'un article aussi strict que celui que je viens de rappeler. A défaut d'une déclaration publique sur les registres de l'état-civil, — d'une reconnaissance, pour employer le terme légal, — il n'existe rien qui permette d'établir une filiation illégitime et, soit défiance, soit insouciance, soit prudence, peu d'hommes acceptent de signer ainsi devant la société l'engagement qu'ils ont cependant contracté aux yeux de la morale. A ce mal, le projet du Sénat tente de porter remède.

Certes, en une matière aussi délicate, il importe de ne pas s'avancer à la légère; il convient, par des règles sages et mesurées, d'éviter tout ce qui pourrait prêter au chantage, à l'abus, à l'erreur. Gardons-nous, en voulant réagir, de tomber dans l'excès contraire; mais n'hésitons pas à condamner une prohibition que la jurisprudence et que les mœurs ont déjà flétrie.

On songe trop, à notre époque, à détourner de soi les responsabilités : éviter les conséquences d'une faute semble le seul souci de bien des gens qui étouffent facilement les révoltes de leur conscience. Celle-ci leur dicte le devoir. Celui qui donne le jour à un enfant, n'a pas le droit de s'en désintéresser, car il a accepté, en le créant à la vie, une mission sociale à laquelle il ne peut faiblir. En laissant à la mère seule, pauvre, faible, miséreuse, la lourde charge d'une âme et d'un corps, l'homme manque à son devoir le plus élémentaire. Orphelin avant de naître, l'enfant souffrira pendant toute son existence, de l'abandon dont il aura été la victime. On sait trop les pénibles conséquences et pour sa mère et pour lui, d'une situation irrégulière.

Le législateur, en se saisissant de la question, accomplit le rôle qui lui est dévolu; il mettra ainsi dans les esprits plus de noblesse, dans nos lois plus de justice et plus d'équité.

P. D...

La Situation du Cardinal Merry del Val

On télégraphie de Rome au « Temps » :

Rome, 18 juin. — Dans les milieux mal informés et sans relation avec l'entourage du Vatican, le bruit avait couru hier que le cardinal Merry del Val avait remis sa démission entre les mains de Pie X. C'est l'incident survenu entre l'Allemagne et le Vatican qui avait donné naissance à ce bruit. Or, ainsi que je vous l'ai télégraphié plusieurs fois, le cardinal Merry del Val affirme n'être pour rien dans la rédaction de l'Encyclique. On me déclare qu'aussitôt il s'est employé à apaiser les esprits de telle manière que les bons rapports entre l'Allemagne et le Vatican soient sauvegardés sans rancune et sans humiliation de part et d'autre.

A ce sujet, je crois même savoir, par des informations personnelles, que non seulement la situation du secrétaire d'Etat n'a pas été altérée par l'Encyclique, mais qu'elle en est consolidée.

CHRONIQUE FÉMININE

A Ma vieille Horloge

Quand mes yeux s'ouvrirent aux choses matérielles, et que, de mon berceau, je suivais, anxieuse, la marche de tes aiguilles, ton tic tac résonnait, monotone, régulier, tel le chant du sommeil qui ferme les paupières.

Quand reposée et fraîche, le même son m'éveillait, j'écoutais, curieuse, ton carillon sonore, et tu devins, vieille horloge, la règle de ma vie.

Quand l'œil de ma mère fixait sur ton cadran, les heures de ma journée, que de fois, mon geste d'enfant a trahi ton balancier confiant !

Suspendant tes minutes, tu t'arrêtais soudain, complice de mes rêves, pour m'accorder le soir, ces instants de grâce qui sont des siècles pour l'enfance !

Plus tard, je m'aperçus qu'en marquant les secondes, tu forgeais les minutes, que les heures, les semaines et les ans s'égrenaient patiemment sur la marche du temps.

Pourquoi vieille horloge, as-tu mesuré si doucement la venue de mes vingt ans, pour accélérer maintenant la marche de ma vie?

Pourquoi, du même geste, fais-tu la joie des uns et la douleur des autres? Pourquoi le même cadran marque-t-il le printemps pour les jeunes et l'hiver pour les vieux?

Pourquoi des mêmes notes chantes-tu la naissance et pleures-tu la mort? Qui te fait, des mêmes sons, bercer et réveiller l'enfance, endormir les douleurs, agiter les désirs?

Pourquoi tes heures passent-elles à la fois uniformes et diverses?

Quand mes yeux pleins de larmes regardent ton cadran, et que j'appelle en vain le sommeil qui me fuit ; quand, témoin de mes peines, tu en fixes le temps, vieille horloge, n'es-tu pas complice des heures qui s'éternisent en mettant leur empreinte aux lambeaux de ma vie?

Pourquoi si lentement tournes-tu tes aiguilles quand la douleur regarde et que le cœur écoute?

Quand le pauvre te supplie, d'abréger le temps dur qui prolonge l'hiver en usant son manteau, quand, de tous ses souhaits, il appelle le printemps, tu veux sonner toutes les heures angoissantes qui meurtrissent l'âme et font saigner le cœur !

Quand l'heure des fiançailles met au front des promis une joie indiscible, pourquoi, vieille horloge, ne pas te reposer, et prolonger ainsi la joie de vivre avec la joie d'aimer?

Pourquoi inscrire ensemble les chagrins que l'on garde et les joies qu'on oublie?

Tu chantes aux mêmes heures, la joie et la douleur de vivre ; tu marques, au même cadran, les heures de la haine et les heurés de l'amour ; tu chantes en même temps, le bonheur qui passe et la mort qui fauche ; ta sonnerie est à la fois le glas des agonies et le carillon des résurrections?

Quand la joie m'inonde, et que je voudrais fixer l'heure des béatitudes, tu tournes en dérision ma prière enfantine, en tournant tes aiguilles dans le chaos des ans.

Quand mon enfant malade se raidit sur sa couche, et qu'approche l'heure bienfaisante où le repos endormira ses maux, en vain je t'appelle, heure bénie ; sans me faire grâce d'une seconde, tu me fais vivre les minutes angoissantes !

Vieille horloge insensible, qui jamais ne marche au gré de mes désirs, qui va parfois trop vite, et souvent trop lentement, tu es plus sage que nous : En marquant nos joies éphémères, ta marche silencieuse emporte nos chagrins sur lesquels le temps passe marqué au rithme de tes heures ; et les heures passées sont aux heures nouvelles, ce qu'est le paysage lointain qui se perd dans la brume du couchant.

Que de fois pour tromper des heures les longueurs de l'attente, j'ai mis à ton cadran l'heure de mes désirs !

Vieille horloge, tu marques l'heure du rêve au sommeil agité, tu inscris le repos aux fatigues du jour, et quand tu sonnes les heures, sans accélérer jamais la marche de tes aiguilles, tu m'apprends la patience et la résignation.

Si tu marques la nuit, c'est pour marquer le jour, vieille horloge, sois bénie.

PRÉVENCHES.

A L'UNION DE LA PROPRIÉTÉ BATIE

La perception des droits de mutation

Paris, 18 juin. — Une délégation de l'Union de la propriété bâtie de France, du groupe des Chambres syndicats du bâtiment, du Comité de défense fiscale, etc., a été reçue par M. Rouvier, président de la commission des finances du Sénat, et l'a entretenu des injustices provenant du monde de taxation des immeubles dans la perception des droits de mutation.

M. Rouvier a répondu à la délégation qu'il saisirait de la question dans le plus bref délai la commission des finances.

1810-1910 Le Centième Anniversaire des Etablissements Wibaux-Florin 1810-1910

A ROUBAIX

La plus ancienne firme de Roubaix. -- Le fondateur D. Wibaux-Florin. -- M. Achille Wibaux MM. René et Joseph Wibaux. -- Filature, teinturerie, tissage. -- Douze cents ouvriers. -- Les œuvres de prévoyance sociale.

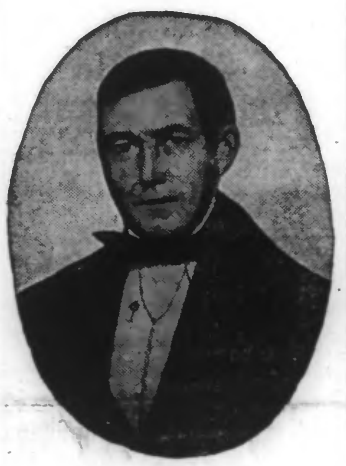

M. D. WIBAUX-FLORIN
1787-1848

M. ACHILLE WIBAUX
1817-1904

Quelle belle et réconfortante leçon de choses que cet effort persévérant de cent années consacrées à un labeur incessant et opiniâtre, par trois générations poursuivant le même but, malgré les difficultés de toutes sortes!

Quelle bonne œuvre de vrais Roubaisiens accomplie par la famille Wibaux-Florin pour développer, dans notre cité, l'industrie dont Roubaix a tiré sa richesse!

Aussi comprend-on qu'arrivée à la centième année de son existence, cette maison célèbre ce glorieux anniversaire.

La maison D. Wibaux-Florin, actuellement les établissements Wibaux-Florin, est la plus ancienne firme de Roubaix, et son histoire est intimement liée à celle de l'industrie cotonnière dans le Nord. C'est en 1810 qu'une fabrique de tissus de coton fut créée par M. D. Wibaux-Florin, qui y adjoignit, en 1822, une filature de coton. A l'affût de tous les progrès, M. D. Wibaux-Florin fut l'un des premiers, en 1831, à appliquer le métier Jacquart à la fabrication de tissus pour gilets, de même que la maison monta, en 1842, les premiers métiers à tisser mécaniquement. Jusqu'en 1848, elle fut la seule ayant à Roubaix, un atelier de tissage mécanique et elle dut lutter contre les préjugés de cette époque, contrecarrant le progrès qui a assuré l'avenir de l'industrie roubaisienne.

M. RENE WIBAUX

En produisant le « crêpe Rachel », elle marqua le début de la fabrication des tissus pour robes et l'aurore du grand développement industriel de notre ville.

Ces diverses innovations furent l'œuvre de M. Achille Wibaux, fils du fondateur qui, entré dans la maison en 1834, et associé en 1846, la dirigea pendant 70 ans.

A sa mort, en 1904, notre regretté directeur écrivait ces lignes :

La crise de 1848 fut la cause de difficultés énormes pour la fabrique de Roubaix et la maison Wibaux-Florin en ressentit particulièrement les effets. M. Achille Wibaux avait alors 32 ans et c'était sur lui que pesait plus particulièrement la responsabilité de la direction. Il m'a plus d'une fois raconté ses angoisses et ses luttes d'alors, luttes pour la vie de sa maison, luttes contre les passions et les préjugés soulevés par l'introduction dans l'établissement Wibaux-Florin du métier mécanique, de ce métier qui devait tant contribuer à la fortune de Roubaix. Dieu sait pourtant si la chose avait été faite prudemment : en 1849, l'établissement Wibaux-Florin n'avait que quinze métiers mécaniques sur plus de quatre cents métiers à la main ! Elle obtenait, à l'Exposition de cette année, un rappel de la médaille d'argent.

Pendant tout la durée du second Empire, comme depuis la République, M. Achille Wibaux, qui s'attachait surtout à produire dans les meilleures conditions, sans se laisser impressionner outre mesure par les révolutions politiques, mais en suivant de près les transformations économiques, vit l'importance de sa maison grandir toujours. Outre son importante filature de coton, il avait donné beaucoup de développement à sa teinturerie, à sa retorderie et il avait deux tissages mécaniques, l'un à Roubaix, l'autre à Lille, comprenant ensemble plus de 600 métiers. Ses diverses usines occupant 1.200 ouvriers. Il s'était associé ses fils René et Joseph. La maison Wibaux-Florin obtint deux médailles d'or à l'Exposition de 1878 et un grand-prix à celle de 1900. Il y a 18 mois, le gouvernement de la République se décida enfin à récompenser par la décoration de la Légion d'honneur une si magnifique carrière.

M. JOSEPH WIBAUX

Dès 1848, M. Achille Wibaux avait conclu avec ses frères, MM. Bonami Wibaux et Amand Wibaux, une association qui se poursuivit pendant un *demi-siècle* et à laquelle furent successivement appelés MM. Bonami Wibaux fils, René Wibaux et Joseph Wibaux.

Ces deux derniers ont repris seuls, à la mort de leur père, en 1904, la direction de la maison. Point n'est besoin de faire l'éloge de ces deux personnalités si sympathiques, si aimées de leur personnel, si mêlées à la vie roubaisienne par les sociétés ou par les œuvres dont ils s'occupent.

M. René Wibaux, qui a plus spécialement dans ses attributions la filature, est président du *Syndicat des filateurs de coton de Roubaix*, président des *Anciens Soldats Musiciens Français*.

M. Joseph Wibaux a la direction générale de la maison et du tissage. Il est membre de la *Chambre de Commerce de Roubaix*, prési-